

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

N° 2025-045

Nos réf : SR/HT

Le Maire de la Commune de Bavans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route, article R.411-26,

Vu le Code Pénal, article R. 610-5,

Considérant que pour des raisons de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation

**ARRÊTONS**

**Article 1 :** L'entreprise MS COUVERTURE domiciliée Zone Artisanale - Route de Saint-Maurice 25260 Colombier-Fontaine, interviendra pour des travaux de couverture-zinguerie chez Monsieur PLUMÉZ sis 3, rue Louis Pasteur le 23 mai 2025. Pour les besoins des travaux et pour des raisons techniques et logistiques, une grue occupera le domaine public, sur le trottoir contigu à la propriété.

**Article 2 :** Pendant la durée des travaux programmés le 23 mai 2025, la circulation sera adaptée en fonction des besoins de l'intervention. L'installation d'un camion grue rendra le trottoir inaccessible. La circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir). La circulation des véhicules dans la rue Louis Pasteur sera adaptée et l'empiètement sur la chaussée sera autorisé.

**Article 3 :** L'entreprise balisera la zone de chantier durant les travaux à l'aide de panneaux provisoires et de cônes de signalisation conformément à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire à mettre en place pour des travaux en agglomération. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

**Article 4 :** Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

**Article 5 :** Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans et le Responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 20 mai 2025

Madame la Maire  
Sophie RADREAUNotifié à l'intéressé le : 20 mai 2025  
Publié sur site internet le : 20 mai 2025Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS  
Tél. 03 81 96 26 21E-mail : [mairie.bavans@bavans.fr](mailto:mairie.bavans@bavans.fr) – site internet : [www.bavans.fr](http://www.bavans.fr)